

Communiqué de Presse

Marseille, le 22 novembre 2017

PLF2018 : en retirant aux CCI 150 M€ de ressource fiscale, soit 12 M€ aux CCI de Paca, le Gouvernement tire sur son meilleur allié

Le Gouvernement affaiblit un relai volontaire et indispensable auprès des entreprises dans les territoires. Il attaque le réseau qui accompagne la mise en œuvre des mesures de l'Etat au bénéfice de l'entrepreneuriat : plan en faveur des travailleurs indépendants, plan d'actions pour la croissance et l'investissement, future loi TPE/PME, future réforme de l'apprentissage et de la formation...

Le Gouvernement coupe un bras économique déjà amputé de ses moyens pour agir là où on l'attend. Après une baisse de 35% des ressources fiscales ces 5 dernières années, un nouveau coup de rabot de 17% handicape forcément l'accompagnement des TPME/PME, l'investissement dans les territoires (déjà divisé par deux ces dernières années), la qualité du service de proximité, l'aide à la revitalisation des centres-villes, la poursuite de la transformation digitale... des actions que l'Etat attend justement des CCI.

Quelle organisation peut-elle réduire (encore) ses ressources et surtout s'y adapter en trois mois ? Les CCI forment un réseau responsable et mobilisé pour l'effort de la dépense publique mais refusent de passer à la casse : elles sollicitent du temps pour échelonner, amortir, via un « lissage » des 150 millions d'euros décidés par le Gouvernement sur la durée de la mandature (-30 millions par an sur 5 ans). A la fin du quinquennat, le résultat sera le même, mais avec des CCI qui auront continué à se transformer sans détruire l'appui aux entreprises et aux territoires.

Nombre de députés et sénateurs qui connaissent le travail des CCI ne comprennent pas cette décision. De nombreux amendements ont été déposés venant de plusieurs groupes politiques à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Et si des parlementaires veulent débattre de l'efficacité de l'accompagnement des CCI auprès des entreprises, c'est une bonne chose ! Les sénateurs qui vont, dès ce jeudi 23 novembre, examiner le projet de loi de Finances 2018 connaissent bien leur territoire et savent ce

que les CCI font au quotidien, en partenariat et/ou en coordination avec les collectivités et partenaires économiques (*Régions, Métropoles, Communautés de communes, autres chambres consulaires, Départements, Villes ... UPE, CPME, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Ademe... Business France...*).

Si la décision du Gouvernement devait finalement être votée par le Parlement, elle aurait des conséquences, non seulement sur la croissance et donc l'emploi dans les territoires, mais aussi sur l'emploi au sein même des CCI.

Notre réseau en appelle au Président de la République pour que les CCI puissent encore progresser dans leur action au service des TPE et PME et du développement des territoires. C'est ainsi supporter la politique qu'il souhaite mener pour armer nos entreprises face aux mutations économiques.